

## **LE SYNDICALISME AU QUOTIDIEN**

Faire du syndicalisme au quotidien, c'est AGIR pour défendre individuellement et collectivement les collègues. Cela a toujours été notre préoccupation majeure. Nous n'avons pas besoin d'écran de fumée pour vous détourner de ce qui doit être notre principale préoccupation. Nos adhérents et sympathisants le savent parfaitement bien et les tentatives de « débauchage » dont certains font l'objet en ce moment (eh, oui, ça existe) ne changeront en rien la confiance qu'ils ont en nous. Nous en sommes certains !

Faire du syndicalisme, c'est d'être à l'écoute et réactif quand les collègues nous exposent leurs problèmes (plusieurs dizaines par jour). Faire du syndicalisme, c'est mettre le doigt sur les vrais problèmes que connaissent les enseignants d'enseignement professionnel aujourd'hui : le « burn out » en particulier pour les collègues de Bac Pro GA, la surcharge exponentielle de travail avec les CCF, les recommandations et les pressions qui s'amoncellent de la part de notre administration, les tentatives d'annualisation, les postes supprimés, l'affectation sur zone de remplacement, les nominations hors académie ou même fort éloignées dans l'académie par manque de postes offerts au mouvement, la formation plus ou moins bien assurée, l'hétérogénéité des publics avec le Bac Pro 3 ans, la prise en charge des handicaps, les conditions de travail, la violence, les salaires en berne...la liste est longue, très longue.

Que les choses soient claires : rien ne nous détournera de notre engagement quotidien auprès des collègues. Et nous en sommes fiers !

# Projet de décret statutaire :

## Le congrès national du SNUEP-FSU dit non

La réforme de la voie professionnelle et l'autonomie des établissements ont fortement dégradé les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des élèves. L'ensemble de la profession est en attente d'améliorations urgentes de ses conditions de travail. Le SNUEP FSU a porté les revendications des personnels dans les concertations avec le ministère pour une prise en compte de l'augmentation des tâches et des missions ainsi que des difficultés d'enseignement

Le SNUEP-FSU a participé, depuis le début, à l'ensemble des groupes de travail sur les métiers et n'a eu de cesse d'alerter le ministre sur ces questions et de proposer des amendements tout au long des discussions dans le but de permettre une réelle revalorisation de nos métiers et de nos salaires.

A la lecture du projet final modifiant le statut des PLP, le SNUEP-FSU ne constate aucune amélioration significative, l'enseignement professionnel étant même exclu des dispositifs de pondération. De plus ce texte ne se contente pas de faire le constat des missions cachées liées à nos enseignements mais en rend certaines obligatoires sans aucune contrepartie. Ainsi il renforce le pouvoir du chef d'établissement en le confortant dans l'idée qu'il peut les imposer.

C'est pourquoi, le SNUEP-FSU votera contre ce projet lors du CTM du 27 mars 2014.

Le SNUEP FSU revendique une obligation de service de 15h hebdomadaires devant élèves, de 3h de concertation pédagogique permettant un réel travail en équipe disciplinaire et pluridisciplinaire.  
Refus de vote 1 - Abstention : 8 - Contre : 0 - Pour : 94

### Dernière minute :

« Dans le second degré, on comptera 27 500 élèves supplémentaires à la rentrée 2014 et 29 500 en 2015. La vague démographique de l'an 2000 touche le lycée où les effectifs vont augmenter de 24 000 élèves en 2014 et de 49 000 en 2015. Le collège à la rentrée 2015 perdrait 20 000 jeunes. La baisse des redoublements contribue nettement à la baisse des effectifs en collège. Une véritable vague va gagner la seconde en 2015 avec 19 000 nouveaux lycéens contre 7400 en 2014. L'enseignement professionnel devrait rester stable en 2014 et connaître une hausse en 2015 (+ 10 000). » Le Café pédagogique 04/04/2014

## Compte rendu du CTSD 47

Ce comité technique a été réuni dans le cadre des préparations du CTA du 28 mars 2014. La FSU a fait une déclaration pour dire que la suppression et le nombre trop important des postes bloqués pour les stagiaires empêchaient les mutations des collègues.

Le SNUEP-FSU a passé en revue toutes les suppressions de postes et a essayé de trouver en négociant avec la DSDEN les meilleures solutions en proposant les déplacements des supports stagiaires.

Lors des votes, alors que pour la DGH, tous les syndicats avaient votés contre, cette fois-ci deux votes pour (un UNSA et un CFDT), une abstention (UNSA) et 6 contre (5 FSU et 1 FO).

## Echos du 47

- La DSDEN anticipe la mise en place du futur cycle CM2 / 6<sup>ème</sup> (2015) et décide de supprimer quelques 6<sup>ème</sup> SEGPA à la rentrée 2014.
- Le SNUEP-FSU a rencontré la DSDEN le 19 mars avec les collègues de l'EREA de Villeneuve Sur Lot pour obtenir les heures de synthèse. Les collègues ne sont pas satisfaits des résultats de cette rencontre malgré quelques moyens accordés à l'EREA sous forme de HSE.

Thierry Larue, Secrétaire départemental du SNUEP-FSU

## CTA du 28 mars 2014 : Quelques extraits de la déclaration de la FSU

« Le résultat présenté en CTM est loin de nous satisfaire : il passe à côté d'une véritable réforme prenant en compte statut, formation, évolution et revalorisation de nos métiers. En ce sens, il ne permettra pas de redonner l'élan nécessaire pour surmonter la crise de recrutement. Il va laisser tous les personnels dans une insatisfaction accrue par l'espoir suscité (ou devrions nous dire fantasmé). »

« ...C'est pourquoi la délégation FSU au CTM s'est abstenue sur le projet pour les agrégés, certifiés et professeurs d'EPS et a voté contre pour les PLP, exclus de la pondération. La FSU restera vigilante lors de la publication des circulaires d'application et continuera à œuvrer pour une véritable revalorisation de nos métiers, pendant indispensable à une réforme des statuts. Elle le sera aussi sur les fiches métiers des autres personnels. »

# **Compte rendu du CTSD 33**

**20 et 28 mars 2014**

Lors du CTSD 33, la délégation FSU a dénoncé le solde négatif de création/suppression de postes dans les établissements de l'enseignement professionnel alors que les effectifs pour ce département sont prévus à la hausse pour la rentrée prochaine.

De même les compléments de service sont trop nombreux, quelques fois éloignés et avec de petites quotités de service. C'est une réelle souffrance pour le travail des collègues.

Sur les SEGPA, la FSU s'est inquiétée de la fermeture d'un poste à Pauillac, et a demandé la réouverture d'un autre poste de PLP à la rentrée de 2015, conformément aux vœux de l'établissement. Des postes sont mis en complément de service dans les SEGPA du Bouscat et de Bassens ce qui augure des fermetures. Nous avons dénoncé ces fermetures de postes en SEGPA alors même que des élèves qui en relèvent ne peuvent y être accueillis.

Enfin, s'il y a 5 ouvertures d'ULIS en collège, mais les postes de coordonnateurs ne seront pas accessibles aux titulaires du 2CaSH, contrairement à ce qui est prévu par les circulaires. Nous demandons que cette situation, déjà dénoncée l'an dernier, soit rectifiée au plus vite.

Les représentants syndicaux ont voté à l'unanimité contre les décisions du DASEN.

En ce qui concerne les postes réservés aux stagiaires, nous avons demandé à ce qu'ils ne soient pas bloqués au mouvement plus de 3 ans pour pouvoir fluidifier ce dernier.

Suite à un vote négatif pendant le CTSD du 20 mars 2014, un autre comité s'est réuni le 28 mars 2014, avec l'annonce de quelques créations de postes : 1 en L-Hist à Blaye, 1 en Math-Sciences à ST Médard, 1 en Math-Sciences à Pessac, 1 en L-Ang à Camblanes et une annulation de la suppression d'un poste en G.Electro (P5100) à Pessac à Philadelphie de Gerde.

Plusieurs remarques ont été faites au sujet de la demande de postes Spé qui limite la possibilité de retrouver ces postes au mouvement, surtout que la plupart du temps, ces profilages se font en absence des consultations des équipes et sans vote du Conseil d'Administration.

**Vincent Destrian, Membre titulaire du CTSD 33**

**Bernard Soteras, Membre suppléant du CTSD 33**

## Mouvement Intra

### Quelques points concernant ta demande de mouvement :

- Entre le 4 et le 9 avril 2014 : Date limite de retour des confirmations de participation au mouvement ainsi que des pièces justificatives : n'oubliez pas de corriger le barème s'il y a besoin.
- pour les personnels déjà titulaires de l'académie de Bordeaux participant au mouvement intra académique, la transmission des confirmations des demandes de mutation sera effectuée par le chef d'établissement.
- pour les personnels nouvellement nommés dans l'académie de Bordeaux à l'issue du mouvement inter-académique, il leur appartiendra de transmettre eux-mêmes, par envoi recommandé, leur confirmation de demande de mutation visée par le chef d'établissement dont ils relèvent, entre le 5 et le 9 avril 2014 au plus tard.
- 9 avril 2014 : date limite pour envoyer à la DPE (Rectorat de Bordeaux 5, rue Joseph de Carayon-Latour 33060 Bordeaux cédex) le dossier au titre d'un poste spécifique académique.
- 9 avril 2014 : date limite pour envoyer à la DPE (même adresse) le dossier au titre d'un handicap.
- Vous trouverez sur notre site la fiche de suivi à nous retourner avec une copie de la confirmation de la demande de mutation.
- Toutes les informations sur notre [Espace Mutations](#).

## Mouvements des contractuels

Le dernier jour de l'ouverture du serveur pour le mouvement des contractuel-le-s est le 7 avril minuit.

Vous trouverez sur notre site la fiche de suivi à nous retourner le plus rapidement possible. Toutes les informations sur notre [Espace Contractuels ou Non Titulaires](#).

### Quelques dates à retenir :

- CAPA Hors Classe CPE : Mardi 8 avril 2014
- CAPA Hors Classe PLP : Jeudi 5 juin 2014 et consultation des avis 15 jours avant.

## **V<sup>ème</sup> Congrès national : Le SNUEP-FSU reste déterminé à combattre la réforme de la voie professionnelle**

Le SNUEP-FSU a tenu son V<sup>ème</sup> Congrès national à Dinard du 24 au 28 mars 2014 dans le contexte politique difficile des élections municipales qui signent le désaveu des politiques gouvernementales et la percée de l'extrême-droite. Le SNUEP-FSU a réaffirmé sa volonté de lutter pour une fiscalité au service de la justice sociale, contre les politiques d'austérité qui imposent des régressions sociales et sociétales paupérisant une grande partie de la population. Il a réaffirmé sa volonté de continuer à construire un syndicalisme de transformation sociale de masse, de progrès, de propositions et de luttes.

Les congressistes ont réaffirmé fortement leur condamnation unanime de la réforme de la voie professionnelle (Bac Pro 3 ans, tout CCF...). Avec l'ensemble des syndiqués, ils ont élaboré des mandats pour construire un projet alternatif et ambitieux pour l'enseignement professionnel public, dans l'intérêt des élèves.

Après avoir participé aux groupes de travail ministériels relatifs au statut des enseignant-es, y avoir porté ses mandats obtenir un texte à la hauteur des attentes des PLP, le SNUEP-FSU, avec l'appui de son Congrès, a décidé de voter contre le projet de décret statutaire lors du CT Ministériel du 27 mars.

Le V<sup>ème</sup> Congrès du SNUEP-FSU a permis de confirmer ses choix et son orientation syndicale : un syndicat qui lie la défense des intérêts des personnels de l'EP et leurs revendications, à la question de la transformation sociale et de ses problématiques attachées. Il rejette ainsi toute forme de syndicalisme d'appareil géré au sommet par des permanents syndicaux à vie, coupés des réalités quotidiennes du terrain, et réaffirme son engagement dans un syndicalisme démocratique proche des syndiqués, et à leur écoute.

Le SNUEP-FSU a confirmé sa volonté de poursuivre son développement. Les congressistes du SNUEP-FSU restent déterminés à combattre la réforme de la voie professionnelle. Offensifs et engagés, ils lui opposent un grand service public de l'enseignement professionnel qui va dans le sens d'une école émancipatrice et égalitaire.

Le SNUEP-FSU se met en ordre de marche pour remporter les élections professionnelles afin d'atteindre son objectif d'être le syndicat majoritaire de l'enseignement professionnel public.

**Le secrétariat national**

